



Useldange, le 18 octobre 2024

N/Réf.: 24/1092 SD-ms

Concerne: **Réunion du comité de la DEA du 07 novembre 2024.**

Transmis aux bourgmestres des communes membres de la DEA (Distribution d'Eau des Ardennes), conformément à l'alinéa 2 de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes.

Le secrétaire de la DEA,

(Serge DRAUT)





N/Réf.: 24/1046 B-sd

Objet : Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 10 octobre 2024

CONVOCAATION

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

Eschweiler (commune de Wiltz),

jeudi, le 7 novembre 2024, à 09.00 heures,

dans la « Salle communale »,

1, rue Krälz L-9651 Eschweiler.

d'après l'ordre du jour ci-après.

Le Président,


(PAULY Charles)

Pour le bureau de la DEA,

Le Secrétaire,


(DRAUT Serge)



Annexes:

Les pièces à l'appui du point 1 de l'ordre du jour.

Les pièces des points 2°, 3°, 4°, 5°, 6° et 8°, ainsi que le nouvel organigramme avec la visualisation des postes à créer/permuter, vous parviendront par courrier électronique.

ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 7 novembre 2024

Séance publique

- 1° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 3 octobre 2024.
- 2° Approbation et signature d'une convention entre la DEA et l'AC d'Esch-sur-Sûre.
- 3° Approbation et signature d'une convention entre la DEA et l'AC du Lac de la Haute-Sûre.
- 4° Approbation et signature d'une convention entre la DEA et l'AC de Clervaux.
- 5° Approbation et signature d'une convention entre la DEA et l'AC du Kiischpelt.
- 6° Approbation et signature d'une convention entre la DEA et le SIDEN.
- 7° Affaires du personnel.
 - a. Création de postes de fonctionnaires communaux ;
 - b. Création/permutation d'un poste de salarier intellectuel.
- 8° Budget rectifié 2024 et Budget 2025 :
 - a. Zones de protection – programmes de mesures – présentation par l'animateur ressources eau potable de la DEA et vote du devis y relatif ;
 - b. Vote du budget rectifié 2024 et du budget 2025.
- 9° Projets :
 - a. 24407 – Raccord local Eschdorf – vote du projet et du devis ;
 - b. 25408 – Conduite Rumlange–Stockern – vote du projet et du devis.
- 10° Fixation du local de réunion de la prochaine réunion du comité de la DEA.